

Annexe C
(Article 7)

AVIS D'ORDRE — LOI SUR LES BÂTIMENTS FORTIFIÉS

District de _____

1. AVIS D'ORDRE

Un _____ **a été donné en vertu de la Loi sur les bâtiments fortifiés**
(ordre d'enlèvement ou de fermeture)

à l'égard du bâtiment situé au _____
(adresse)

2. CONDITIONS DE L'ORDRE

L' _____ **est joint au présent avis.**
(ordre d'enlèvement ou de fermeture)

Le présent ordre lie tous les propriétaires du bâtiment tant qu'il est en vigueur.

3. DESCRIPTION DU BIEN-FONDS

La description officielle du bien-fonds sur lequel est situé le bâtiment est la suivante :

N° DU TITRE : _____

voir l'annexe

N° DE L'ACTE FORMALISTE : _____

4. ENREGISTREMENT

Le présent avis a été présenté pour enregistrement par le directeur responsable de l'application de la Loi sur les bâtiments fortifiés. Adresse et numéros de téléphone du directeur : 405, Broadway, bureau 1430, Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6 (204 945-3475 ou 1 800 954-9361).

Signature du directeur

Date

RÉSERVÉ AU BTF

DROITS VÉRIFIÉS	SOMME REMBOURSÉE
<p style="text-align: center;">Certificat d'enregistrement</p> <p>Enregistré le _____</p> <p>sous le n° _____</p> <p>J'atteste que le présent instrument a été enregistré au Bureau des titres fonciers de _____</p> <p>et porté sur le certificat de titre n° _____</p> <p>pour le registraire de district.</p>	<p style="text-align: center;">—</p> <p style="text-align: center;">LOI FORTIFIÉS SUR</p> <p style="text-align: center;">D'ORDRE DES AVIS</p>